PRIME POUR L'ACHAT D'UN TONNEAU D'EAU DE PLUIE

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la dernière facture :

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

1.- DONNEES RELATIVES AU BENEFICIAIRE

Qualité du bénéficiaire :

☐ Personne physique ☐ Entreprise ☐ Ecole ☐ Association
☐ Copropriété (syndic) ☐ SISP ☐ Locataire privé ☐ Propriétaire privé
☐ Autre (à préciser):

Nom, prénom :

Fonction

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Téléphone : **E-mail :**

Compte bancaire N° : BE | | | | | | | | | | | | | |

Titulaire du compte :

Dans le cas d'une demande à direction d'une personne morale :

Numéro TVA : Adresse du siège social :

2.- DONNEES RELATIVES AU RECUPERATEUR

Marque et modèle du récupérateur :
Contenance (litres) :
Prix d'achat :
Date d'achat :
Adresse d'installation du récupérateur :

3.- DOCUMENTS A JOINDRE

- **Une esquisse, une photo du projet ou, un plan, un schéma / dessin avec un niveau de détail qui permet de visualiser les éléments suivantes:**
    - **Les toitures connectées des tonneaux d'eau de pluie, leur systèmes de trop plein, leur accorde à des descentes d'eau et leur robinets.**
- **Des photos de l'état avant les interventions, pendant et après, qui montrent en détail les éléments de l'esquisse, plan, schéma / dessin et les aspects techniques des installations.**
- **Pour la preuve des coûts d'investissement :**
    - **Copies des factures de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux mentionnant l'adresse du lieu des travaux, le nom du maître de l'ouvrage, le nom du client/demandeur ;**
    - **Copies des factures du demandeur dans le cas où le demandeur de la prime se charge lui-même de l'installation du dispositif (achat ou location de matériel...).**
    - **La preuve que les factures ont été acquittées (extrait de compte…).**
- **Si la demande est faite par le locataire de l'immeuble, l'autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux et l'engagement de ce dernier de maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement pendant une durée de minimum dix ans.**
- **Le cas échéant, preuve que le bien est mis en location (contrat de location).**

5.- DECLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur de la prime :

- Exécuter les travaux suivant les règlements, les recommandations, les prescriptions et les codes de bonne pratique relatifs à l'urbanisme, aux chantiers et au respect de l'environnement.
- Maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement pendant une durée de minimum cinq ans.
- En cas de cession de son droit sur le bien immobilier pendant les cinq ans, faire respecter les obligations au présent article à tout cessionnaire.
- Mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet. • Autoriser la Ville à faire procéder sur place aux vérifications utiles

6.- DONNEES RELATIVES A L'ENTREPRENEUR/L'INSTALLATEUR

Nom de la société et forme juridique :

Nom de l'entrepreneur et/ou personne de contact :

☐ **Entreprise d'économie sociale, de travail adapté ou d'insertion sociale**

Adresse :

Numéro de TVA : BE ☐☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

☐☐ ☐☐ ☐ ☐

Numéro d'enregistrement :

Personne de contact :

Nom, prénom : Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Je, soussigné, déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables.

Bruxelles, le

Signature du demandeur,

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Développement urbain • Departement Stadsontwikkeling
Climat et ville en transition • Klimaat en stad in transitie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 33 10 - urb.primes@brucity.be • urb.premies@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be